



Communiqué de presse

Montpellier, le 27 février 2021

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion de la commune de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) à partir de 2014.

Relevant de l'aire urbaine de Perpignan, la commune de Rivesaltes présente une croissance démographique importante. La commune avait investi dans de nombreux aménagements qui ont contribué à cette croissance.

La collectivité présente des taux d'imposition relativement bas et des charges, en particulier de personnel, maîtrisées sur son budget principal. Néanmoins, ses budgets annexes, en particulier celui de la zone résidentielle d'aménagement concertée, concentrent un certain nombre de risques. Ces risques résultent de l'insuffisante prise en compte des crues fréquentes de l'Agly pour certaines parcelles. L'absence de provisions pour risques, de comptabilité de stocks et l'inachèvement de la commercialisation de nombreuses parcelles, accentuent l'aléa financier.

L'endettement cumulé des budgets principal et annexes, même s'il est en diminution, reste élevé et les recettes attendues de la revente des lotissements de la zone résidentielle d'aménagement concerté restent à concrétiser.

La commande publique présente des anomalies devant conduire la commune à se doter des outils de pilotage et de suivi de l'exécution de ses opérations.

Contact presse : Valérie Renet

valerie.renet@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 34 22 74 42 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)